



ASSOCIATION DE HOCKEY MINEUR DE VAUDREUIL-DORION / LES CEDRES

3093, Boul. De la Gare, Local B-230

Vaudreuil-Dorion, Québec, J7V 9R2

<http://www.ahmvd.ca>

Instructions Inscription Membres Existants

Documents à fournir pour que l'inscription soit considérée complète:

NOUVEAU!



Vous devez inscrire directement votre enfant sur le Site Internet de Hockey Québec (HCR).

Pour ce faire, cliquez sur ce lien:

<https://registration.hockeycanada.ca/Registration/AccountLogin.aspx?ReturnUrl=%2fregistration%2f%3fid%3d1888&ID=1888>

Si vous avez un problème technique ou une question, SVP envoyer un courriel à notre Registraire : registraire@ahmvd.ca



Pour les Résidents de Vaudreuil-Dorion **seulement**, le numéro de la carte citoyen du joueur.

IMPORTANT: Les Citoyens de Vaudreuil-Dorion ont droit à une subventions de \$250 de la ville (excluant le Junior); cependant, le numéro de la carte de citoyen du joueur est obligatoire. Sans la carte de citoyen, les frais réguliers des Nons-résidents s'appliquent.

Vous devez écrire le numéro de la carte du joueur dans HCR à l'endroit requis.



Hockey Deux-Lettres & Trois-Lettres (Trois-Lacs / Arsenal / Grenadiers)

(Atome BB - CC / Peewee AAA - AA - BB - CC / Bantam AAA - AA - BB - CC / Midget Espoir - AA - BB)

Obligatoire de s'inscrire avant le début du camp avec l'AHMVD.

Prévoir des frais supplémentaires si vous êtes accepté dans une de ces équipes.

Les informations sur les camps Trois-Lacs seront disponibles début août sur leur site Internet : www.hockeytroislacs.com



Paiement

La pré-inscription se termine le **31 juillet, 2015**. Pour être accepté, le formulaire sur l'Internet doit être complété avant le 31 juillet 11h30 AM.

On peut faire jusqu'à 4 chèques datés du 31 juillet, 31 août, 30 septembre et 31 octobre. **L'inscription doit être payé à 100% au plus tard le 31 octobre, 2015.**

Pour avoir droit au rabais de Pré-Inscription, les chèques doivent être reçus au Centre des Loisirs de la ville de Vaudreuil-Dorion qui se situe dans le Centre Multisports, 2e étage, local B-230 (3093, boul de la Gare) avant 11h30 AM le 31 juillet, 2015. L'enveloppe peut être remis directement à un employé sur place pendant les heures d'ouvertures, ou elle peut être posté. Toutes les enveloppes ont une étampe avec la date de réception et cette date fait foi de la date de réception.



Pour tout chèque retourné par une institution financière (soit pour fonds insuffisants ou autres raisons), des frais d'administration de \$25 vous seront facturés.



Date limite d'inscription: pour la version en ligne : 20 août 2015 et par la suite, en personne.

Catégorie Novice à Junior: le 25 août, 2015 - **20h00** (Inscription de la ville au centre Multisports)

Catégorie Initiation, Pré-Novice 1 et Pré-Novice 2: le 31 octobre, 2015

Après ces dates, l'inscription est sujette à l'approbation de la direction.



Date limite pour demander un remboursement: **le 15 septembre 2015**

TARIFS POUR LA SAISON 2015-2016

Pré-Inscription - jusqu'au 31 juillet 2015				
Année de naissance	Division (Catégorie)	Résident Vaudreuil-Dorion	Résident Les Cèdres	Résident Autres*
2011	Initiation	175,00 \$	210,00 \$	315,00 \$
2010	Pré-novice 1	275,00 \$	345,00 \$	515,00 \$
2009	Pré-novice 2	275,00 \$	345,00 \$	515,00 \$
2007 / 2008	Novice	415,00 \$	535,00 \$	715,00 \$
2005 / 2006	Atome	415,00 \$	535,00 \$	715,00 \$
2003 / 2004	Peewee	430,00 \$	550,00 \$	730,00 \$
2001 / 2002	Bantam	430,00 \$	550,00 \$	730,00 \$
1998 / 1999 / 2000	Midget	440,00 \$	560,00 \$	740,00 \$
1995 / 1996 / 1997	Junior	625,00 \$	625,00 \$	625,00 \$

* Autres : résidents de Vaudreuil-sur-le-Lac et Pointe-des-Cascades.

Inscription - Du 1er août au 25 août 2015 -				
Année de naissance	Division (Catégorie)	Résident Vaudreuil-Dorion	Résident Les Cèdres	Résident Autres*
2011	Initiation	200,00 \$	235,00 \$	340,00 \$
2010	Pré-novice 1	300,00 \$	370,00 \$	540,00 \$
2009	Pré-novice 2	300,00 \$	370,00 \$	540,00 \$
2007 / 2008	Novice	440,00 \$	560,00 \$	740,00 \$
2005 / 2006	Atome	440,00 \$	560,00 \$	740,00 \$
2003 / 2004	Peewee	455,00 \$	575,00 \$	755,00 \$
2001 / 2002	Bantam	455,00 \$	575,00 \$	755,00 \$
1998 / 1999 / 2000	Midget	465,00 \$	585,00 \$	765,00 \$
1995 / 1996 / 1997	Junior	650,00 \$	650,00 \$	650,00 \$

* Autres : résidents de Vaudreuil-sur-le-Lac et Pointe-des-Cascades.

IMPORTANT: LE PRIX D'INSCRIPTION DES RÉSIDENTS DE VAUDREUIL-DORION INCLUT LA SUBVENTION DE \$250 DE LA VILLE. CEPENDANT, POUR BÉNÉFICIER DE LA SUBVENTION; VOUS DEVEZ INSCRIRE LE NUMÉRO DE LA CARTE CITOYEN DU JOUEUR LORS DE L'INSCRIPTION INTERNET. (RÈGLEMENT DE LA VILLE) SANS LA CARTE DE CITOYEN, LES FRAIS "AUTRES RÉSIDENTS" S'APPLIQUERONT.



QUESTIONS - RÉPONSES

1) À qui est accordé le rabais pour le 2e enfant. 3e enfant et + ?

Les rabais sont accordés seulement pour le 2e enfant et/ou 3e enfant nées en **2009, 2010 et 2011** et le joueur doit être résident de Vaudreuil-Dorion. Les frais sont établis de la façon suivante:

2e enfant: Rabais de 20%

3e enfant: Rabais de 40%

2) Puis-je faire des chèques posdatés et profiter du tarif réduit avant le 31 juillet 2015?

Tous les documents et chèques doivent être reçus au 3093 boul. De la Gare, Local B230, Vaudreuil-Dorion **au plus tard le 31 juillet, 2015 à 11h30** (heure de fermeture du vendredi) pour profiter du tarif d'inscription hâtive. L'étampe de la ville fera foi de la date de réception.

Advenant qu'il y a des chèques retournés avec fonds insuffisants ou autres, le joueur pourra être suspendu des activités de glace tant que son inscription n'est pas payée au complet et des frais administratifs de 25\$ vous seront facturés.

3) Est-ce qu'on communiquera avec moi pour le début de saison et les camps de classements?

Nous vous invitons à consulter régulièrement le site Internet de l'Association pour obtenir les informations relativement aux camps de classements car l'association ne communiquera pas directement avec vous mais inscrira les informations sur le site Internet de l'association: www.ahmvd.ca

Également, nous suggérons aux membres d'aimer la page Facebook de l'AHMVD car ils recevront l'information des mises à jour effectuées sur le site Internet de l'association.

4) Quand recevrais-je le reçu officiel et quel est le véhicule de communication qui sera utilisé?

Le reçu pour fins d'impôt vous sera acheminé par courriel au plus tard le 28 février 2016.

5) Est-ce que c'est possible d'avoir un accommodement pour que mon enfant soit dans la même équipe qu'un ami, ou pour tout autre raison?

L'Association n'acceptera aucune demande spéciale pour le classement d'un joueur.

La formation des équipes est régit par Hockey Québec. En effet, selon le **règlement 4.1.2**, lorsque plus d'une équipe est formée pour une division et classe données dans une même association, lesdites équipes doivent obligatoirement être équilibrées et évoluer l'une contre l'autre durant toute la saison afin de favoriser une compétition équitable entre les équipes dans une même ligue.

Avec plus de 30 équipes à former, l'ajout de demande spéciale rendrait l'équilibrage des équipes trop complexe. Par conséquent, aucune demande ne sera acceptée en ce sens par la Direction.

